

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Monsieur Bruno LE MAIRE

Ministre de l'Économie et des Finances

139, rue de Bercy

75572 Paris Cedex 12

Le Havre, le 15 janvier 2019.

Objet : Scanner destiné au contrôle des marchandises transitant par conteneurs sur le port du Havre

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs années, j'alerte les gouvernements successifs sur le très faible taux de marchandises conteneurisées contrôlées sur le port du Havre, première porte d'entrée de notre pays pour le trafic maritime par conteneurs avec, annuellement, plus de 3 millions de conteneurs équivalents 20 pieds.

Au-delà des pertes fiscales générées par l'insuffisance des moyens dédiés à ces contrôles, alors même que les recettes douanières représentent une part importante du budget de l'Etat, cette situation demeure inquiétante au regard des risques sanitaires pouvant résulter de l'importation de certaines marchandises, ou encore des trafics en tout genre.

Il y a quelques années, des choix budgétaires avaient entraîné la fermeture du SYCOSCAN, système de contrôle non intrusif des conteneurs, pour le remplacer par un camion scanner usager, à la qualité d'image sérieusement réduite et indisponible une partie du temps.

Lors de sa mise hors service en 2013, le SYCOSCAN avait fait l'objet d'un projet de remise à niveau malheureusement écarté.

Saisi sur cette question, Christian ECKERT, alors Secrétaire d'Etat au Budget, m'avait assuré que le nouveau matériel restait, je le cite, « pleinement adapté à l'exercice des contrôles dont l'administration des douanes à la charge », tout en reconnaissant au passage qu'il possédait « des capacités de pénétration légèrement inférieures à l'ancien SYCOSCAN ».

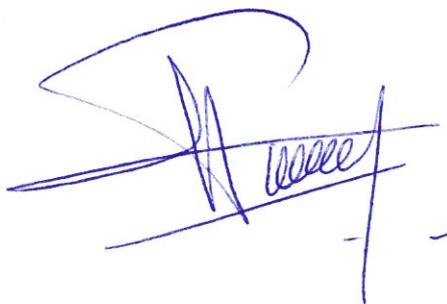
Sauf que j'apprends que ce matériel est désormais hors service et qu'en clair, les douaniers ne disposent plus d'outil de scannage des conteneurs.

Je m'en inquiète fortement et souhaiterais connaître à la fois les raisons de cette situation et les décisions envisagées afin d'y remédier.

Comme j'ai eu l'occasion de le développer à plusieurs reprises à l'Assemblée ou au cours des travaux de la Commission spéciale en charge d'examiner le projet de loi sur les mesures à prendre concernant le Brexit, je considère qu'il est urgent de doter le service des douanes du Havre des effectifs et du matériel leur permettant de conduire dans des conditions adaptées aux enjeux leurs missions de contrôle.

Or les renforts d'effectifs prévus qui me paraissent bien timides et le scanner désormais hors service, ne paraissent pas aller dans ce sens.

Ne doutant pas que vous partagiez cette nécessité, et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de toute ma considération.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Secrétariat parlementaire : Angéla HERANVAL
angela.heranval@clb-an.fr